

Musique, 5^e année

Programme d'**IMMERSION FRANÇAISE**

Survol de la discipline

L'éducation artistique au Manitoba comprend les disciplines des arts dramatiques, des arts visuels, de la danse et de la musique. Ces disciplines artistiques représentent des formes d'art expressives et des littératies uniques qui ont le pouvoir d'exprimer et d'incarner les idées et les sentiments en mobilisant le corps, les sens, l'esprit, l'intellect, les émotions, l'imagination et l'intuition.

L'éducation artistique permet aux élèves de mieux se connaître, de s'exprimer de multiples façons, de développer leur perception, leur interprétation et leur compréhension du monde qui les entoure. Elle illumine, approfondit et élargit l'expérience humaine. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique favorisent le développement des compétences globales et des apprentissages durables, diversifient les choix de littératies, et contribuent à l'épanouissement, à la construction identitaire et au bien-être.

Chacune des disciplines en éducation artistique regroupe quatre volets d'apprentissages récursifs mettant en évidence les pratiques, les compétences et les habiletés importantes. Ces volets sont : *Faire*, *Créer*, *Établir des liens* et *Réagir*. Le langage et les pratiques (*Faire*) artistiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (*Créer*), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (*Établir des liens*) et à la réflexion et à l'analyse critique (*Réagir*). Les apprentissages de ces volets ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation, mais de façon interdépendante pour permettre à l'élève de s'engager et de mobiliser ces apprentissages afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique. Les images des papillons en **arts dramatiques**, en **arts visuels**, en **danse** et en **musique** illustrent les apprentissages récursifs en éducation artistique.

L'apprentissage en éducation artistique tient compte du rôle du programme d'immersion française, de sa vision, de ses fondements (langue, culture et identité) ainsi que des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves dans cette discipline sont exposés à la fois à des modèles artistiques, culturels et langagiers. L'apprentissage en éducation artistique contribue donc à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'élève peut agir, s'identifier et s'épanouir.

Survol du cours

En 5^e année, l'élève :

- développe sa compréhension du langage de la musique et le met en pratique. (*FAIRE*)
- génère, développe et communique ses idées pour la création en musique. (*CRÉER*)
- établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée de la musique. (*ÉTABLIR DES LIENS*)
- a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en musique et développer son identité et son pouvoir d'agir. (*RÉAGIR*)

Bien que ces volets d'apprentissage soient distincts, ils sont conçus pour être réalisés de façon authentique et interdépendante. Ces apprentissages sont récurrents, ils sont recombinaisonnés, développés et transformés dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir et d'élargir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Compétences globales en musique



La pensée critique

La pensée critique en musique consiste à analyser, synthétiser, interpréter et évaluer l'expérience ou l'œuvre en musique par l'observation, la réflexion et le raisonnement afin de faire des jugements et des choix éclairés pour guider ses décisions et ses actions.

- L'élève manifeste ses réactions initiales en faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures.
- L'élève utilise ses impressions initiales comme point de départ pour la réflexion.
- L'élève observe et décrit l'œuvre et l'expérience musicale pour faciliter leur interprétation, leur évaluation et leur appréciation.
- L'élève détermine comment les éléments de la musique sont utilisés, manipulés et organisés en se basant sur ses observations, sur des évidences et sur des critères d'analyse.
- L'élève analyse l'œuvre ou l'expérience en musique tout en considérant différentes observations et interprétations par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche pour établir une compréhension commune.
- L'élève donne et justifie ses interprétations, ses préférences et ses évaluations de l'œuvre ou de l'expérience en musique pour faire des jugements et des choix éclairés.
- L'élève génère, coconstruit et soupèse des critères à des fins d'évaluation de l'expérience ou de l'œuvre artistique.



La créativité

La créativité en musique est la capacité à générer, imaginer, développer et transformer des idées pour inventer, innover, trouver des solutions ou réaliser une œuvre artistique.

- L'élève s'accommode de l'ambiguïté et est ouvert aux idées émergentes et spontanées.
- L'élève fait preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de flexibilité, d'audace, de persévérance et de résilience.
- L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources (expériences personnelles, sentiments, émotions, souvenirs, observations, connaissances, événements d'actualités, imagination, etc.) pour la création en musique.
- L'élève bâtit en s'appuyant sur les idées des autres.
- L'élève expérimente et développe ses idées de façon itérative par le biais du langage musical (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.).
- L'élève évalue, révise, peaufine et partage l'œuvre artistique en réponse à l'autocritique ou à la rétroaction des pairs.



La citoyenneté

La citoyenneté en musique est liée à la capacité de s'engager dans le cadre d'enjeux culturels, sociaux, politiques, environnementaux et économiques par le biais des pratiques artistiques en faveur d'un monde plus humanitaire et durable.

- L'élève aborde des enjeux complexes (écologiques, sociaux, politiques et économiques) dans la création, l'interprétation et l'appréciation des œuvres et y réfléchit.
- L'élève reconnaît l'impact des principes d'équité, des droits humains et de la justice sociale sur les artistes et leurs œuvres.
- L'élève explore l'interconnexion entre soi-même, les autres et le monde naturel à travers les œuvres et les expériences en musique.
- L'élève examine comment la musique influence, commente et remet en question les discours identitaire, social, politique et culturel en examinant divers points de vue, expériences et visions du monde.
- L'élève valorise d'autres cultures, langues et croyances et cultive l'empathie, le respect, l'inclusion et la compassion afin de naviguer et négocier les complexités du monde contemporain dans l'expérience musicale.
- L'élève réalise son potentiel par le biais de ses contributions artistiques.
- L'élève s'engage avec la communauté artistique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) et propose des solutions équitables pour le bien-être de soi, des autres et du monde naturel.

- L'élève applique des pratiques éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation de musique.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en musique comprend le développement de l'identité et du bien-être émotionnel physique et spirituel, de la résilience, de l'autonomie, de la confiance et de la persévérance. La pratique de la musique entraîne l'épanouissement et la transformation de l'élève et accroît son estime de soi, sa motivation et son sentiment d'appartenance.

- L'élève identifie ce qui contribue à son bien-être pour mieux se comprendre et reconnaître ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses forces, ses défis et ses besoins.
- L'élève apprend à connaître les facteurs qui façonnent son identité par le biais d'expériences musicales.
- L'élève se régule, s'évalue et réfléchit sur l'expérience en musique pour s'améliorer.
- L'élève se fixe et poursuit des objectifs artistiques pour son apprentissage en musique, son bien-être et son avenir.
- L'élève s'adapte aux nouvelles expériences et renouvelle sa perception de soi et du monde avec espoir et persévérance.
- L'élève reconnaît son rôle et les façons dont la musique forge les identités personnelle, culturelle et artistique et améliorent la vie, l'apprentissage, les loisirs et le travail.



La collaboration

La collaboration en musique consiste à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble pour faciliter la coconstruction du sens au service d'un but commun en utilisant le langage et les processus artistiques liés à la musique.

- L'élève reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations, et opinions à l'égard des expériences en musique.
- L'élève comprend que s'inspirer des idées des autres peut enrichir son apprentissage en musique et approfondir sa réflexion.
- L'élève partage ses idées et ses perspectives tout en valorisant celles des autres.
- L'élève met en pratique les conventions reliées à une prestation artistique (concert, musique d'ensemble, etc.) en étant à l'écoute des autres et en ajustant son jeu à celui des autres.

- L'élève donne et accepte de la rétroaction par rapport à ses idées et celles des autres.
- L'élève partage des responsabilités et occupe divers rôles au sein d'une équipe.
- L'élève s'engage avec la communauté (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage en musique.
- L'élève s'engage à participer à l'objectif collectif ou au but commun tout en coconstruisant avec ses pairs.



La communication

La communication en musique repose sur une interaction avec autrui ou avec une œuvre permettant d'exprimer ou d'interpréter des messages, des idées ou des émotions, et d'y réagir par le biais des langages et des processus artistiques.

- L'élève utilise le langage musical (éléments, terminologie, techniques, outils, etc.) pour communiquer des idées.
- L'élève utilise divers modes (oral, visuel, sonore/audio, médiatique, gestuel, symbolique, tactile et spatial) et outils (TIC, numérique, etc.) selon le contexte d'apprentissage.
- L'élève reconnaît l'impact de ses contributions musicales sur le développement de son identité et de ses relations.
- L'élève détermine l'intention artistique d'une œuvre en tenant compte du contexte et du public cible.
- L'élève cherche à comprendre les messages dans ses expériences musicales par le biais de l'observation, de l'écoute active, du questionnement et de la réflexion.
- L'élève examine et comprend les façons dont la musique peut communiquer des aspects de la personne, de la culture, de l'histoire, des traditions, des valeurs, des enjeux et des événements.
- L'élève engage profondément le corps, les sens et l'imagination pour s'exprimer et communiquer des pensées et des sentiments par le biais du langage musical.
- L'élève établit des liens et noue des relations par le biais d'expériences musicales.
- L'élève reconnaît le pouvoir communicationnel de la musique pour bâtir la communauté.

Note : Les listes de manifestations ne se veulent pas des listes exhaustives.



Apprentissages durables

« Faire » en musique

L'élève développe sa compréhension du langage de la musique et le met en pratique en utilisant les éléments, les outils chorégraphiques et les techniques de cette discipline. L'élève peut ainsi incarner, comprendre et communiquer des idées et des sentiments par le biais du corps, des sens, de l'esprit, de l'intellect, des émotions et de l'intuition. Comprendre et mettre en pratique le langage de la musique illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine par le biais d'interactions, de relations et de réalisations individuelles et collectives.

« Créer » en musique

L'élève s'engage dans un processus créatif en générant, en développant et en communiquant ses idées dans la création en musique. Le processus créatif en musique permet à l'élève d'imaginer des possibilités, de communiquer de façon unique et efficace des idées et des émotions complexes, d'exprimer l'intangibilité et d'explorer ses identités. Grâce à ce processus, l'élève explore diverses façons, parfois inattendues, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. La pensée créative divergente et flexible nécessaire au processus créatif est essentielle pour tout apprentissage de nos jours.

« Établir des liens » en musique

L'élève développe sa compréhension de la portée, de l'influence, de l'impact et du rôle de la musique en établissant des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux). En s'engageant avec les œuvres, les artistes, les formes, les traditions et les styles liés à la musique, l'élève peut ainsi comprendre le monde qui l'entoure et s'ouvrir à différentes perspectives. « Établir des liens » en musique invite l'élève à interroger le passé, à remettre en question le présent et à orienter son avenir.

« Réagir » en musique

L'élève a recours à la réflexion critique pour orienter son apprentissage en musique en réagissant, en observant, en décrivant, en analysant et en interprétant ses expériences dans cette discipline. Le processus de réflexion critique en musique invite l'élève à reconnaître différentes perspectives, à remettre en question et à forger ses idées, ses croyances et ses valeurs et à appliquer ses nouvelles compréhensions à son apprentissage. Ce processus contribue au développement de son identité et de son agentivité et est nécessaire pour un apprentissage transformateur.

Apprentissages

Les apprentissages en musique sont regroupés en **quatre ailes ou volets** interdépendants accompagnés d'un **énoncé** (*Faire, Créer, Établir des liens et Réagir*). Ces apprentissages ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les apprentissages des quatre ailes sont conçus pour être réalisés de façon interdépendante.

Les manifestations d'apprentissages concrétisent et précisent la signification de chacun des treize apprentissages.

Faire (M-F) : L'élève développe l'habileté de chanter, jouer, improviser et bouger.

5-M-F1 L'élève développe l'habileté de chanter, jouer, improviser et bouger.

L'élève :

- chante et joue avec de plus en plus de contrôle et de justesse, avec un sens de la phrase et avec de l'expression musicale en exécutant sa partie dans un ensemble;
- démontre sa compréhension des notions d'équilibre et d'harmonie dans un ensemble;
- démontre une posture, une position de jeu, un contrôle de la respiration, une articulation, une diction et une intonation correctes ainsi qu'une technique et une maîtrise adéquates de l'instrument ou de la voix;
- démontre une compréhension des outils pour improviser des mélodies simples et des pièces instrumentales, et développe une aisance dans leur emploi;
- utilise le mouvement pour explorer les concepts musicaux, améliorer l'interprétation de la pièce musicale et exprimer des idées;
- démontre des habiletés en relations interpersonnelles pour jouer de la musique en groupe.

5-M-F2 L'élève développe l'habileté de faire de la musique au moyen des systèmes musicaux auditifs, écrits et visuels.

L'élève :

- joue et chante à l'oreille, reproduit des mélodies, des rythmes, des accompagnements et des harmonies avec de plus en plus de justesse, de complexité et d'expression;
- lit, écrit et interprète des notations musicales dans le but de jouer ou de chanter divers répertoires;

- 
- utilise des rythmes traditionnels et inventés, une notation mélodique et des symboles expressifs pour représenter par écrit ses propres idées musicales et celles des autres;
 - réagit adéquatement à des signes et à des gestes non verbaux en faisant de la musique.

5-M-F3 L'élève développe ses compétences dans l'utilisation des éléments de la musique dans une variété de contextes.

L'élève :

- interprète et démontre sa compréhension de divers concepts métriques (p. ex. : mesure simple, composée, à deux temps, à trois temps, à quatre temps, irrégulière et mixte);
- interprète avec justesse des structures rythmiques fondées sur des combinaisons de durées connues;
- décrit et interprète des mélodies de plus en plus complexes;
- démontre une compréhension de la structure mélodique (p. ex. : tonique, progression du mouvement, sons conjoints et disjoints, octaves, contour mélodique) selon le répertoire de la classe;
- démontre sa compréhension que les mélodies sont créées à partir d'un ensemble particulier de tonalités;
- démontre sa compréhension que les relations mélodiques peuvent être transposées sur différentes toniques centrales;
- reconnaît la différence entre les tonalités majeures et mineures;
- identifie et présente diverses façons d'utiliser des couches de sons pour créer des harmonies et des textures (p. ex. : musique homophonique et polyphonique, harmonie en 2, 3 et 4 parties, diverses progressions harmoniques, musique mélodique);
- utilise et reconnaît des éléments d'expression appropriés à son niveau;
- identifie, décrit et classe une grande variété de sons de divers milieux (p. ex. : instruments utilisés par de nombreuses cultures au Manitoba et de partout dans le monde, instruments d'harmonie et électroniques et sources sonores);
- démontre sa compréhension de l'utilisation adéquate des voix masculines et féminines en musique;
- utilise, reconnaît et décrit des formes musicales appropriées au niveau.

5-M-F4 L'élève développe son écoute pour faire de la musique.

L'élève :

- écoute de façon discriminative et intentionnée pour :
 - comprendre divers contextes musicaux (culturels, historiques), styles ou genres, traditions, etc.;
 - le plaisir de jouer et de comprendre la musique;

- faire de la musique de façon expressive et créative;
- analyser, interpréter, apprécier et évaluer la musique.
- développe des stratégies d'écoute (p. ex. : l'écoute kinesthésique, l'audition intérieure, la mémoire auditive, jouer à l'oreille, etc.) pour l'interprétation et la création musicale;
- prête attention aux sons pour prendre des décisions éclairées relatives à la musique.

Créer (M-C) : L'élève génère, développe et communique ses idées pour la création musicale.

5-M-C1 L'élève génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création musicale.

L'élève :

- s'inspire d'expériences personnelles ou d'autres sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; thèmes; observations; stimuli visuels; apprentissage en cours dans d'autres matières; poèmes; histoires; musique; vie quotidienne, familiale ou communautaire) afin de générer des questions et des idées pour la création musicale;
- considère d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques, arts dramatiques, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création musicale;
- génère des idées à partir de l'exploration sonore et de l'improvisation;
- s'engage dans un processus collaboratif de remue-méninges d'idées pour la création musicale;
- explore et recueille un grand nombre de ressources (p. ex. : extraits musicaux, enregistrements sonores, mouvements, images, sons, histoires, poèmes, multimédia) pour susciter les idées et inspirer la création musicale.

5-M-C2 L'élève expérimente et développe ses idées pour la création musicale.

L'élève :

- expérimente avec les sons et la musique pour tester ses idées;
- choisit, organise et utilise une combinaison d'idées pour la composition et les arrangements de pièces musicales (p. ex. : des séquences; des formes musicales, des nuances, des temps, des articulations);
- utilise divers outils de composition (p. ex. : variété, répétition, tension et relâchement et transition) dans ses compositions;
- reconnaît et intègre, le cas échéant, les découvertes spontanées dans sa création musicale;
- élabore et approfondit des idées musicales individuellement et en collaboration.

5-M-C3 L'élève révise, peaufine et partage ses idées et ses créations musicales.

L'élève :

- sélectionne et partage le travail en cours dans le but de l'améliorer;
- analyse, révise et peaufine en réponse à une autocritique ou à la rétroaction des pairs;
- prend les décisions à savoir si la création est « finie » ou non;
- choisit, présente et partage avec l'école, le foyer et la communauté ses créations musicales en les exécutant ou en présentant un portfolio ou des enregistrements de ses œuvres;
- applique des pratiques artistiques, légales et éthiques relatives à la création, au partage et à la consommation d'œuvres musicales.

Établir des liens (M-É) : L'élève établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée de la musique.

5-M-É1 L'élève prend connaissance des artistes et des œuvres musicales de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres.

L'élève :

- identifie, décrit et compare des musiques de différentes époques, cultures et de différents groupes sociaux :
 - musique du passé et de l'époque contemporaine;
 - musique de sa communauté, de sa province, de son pays et d'ailleurs.
- nomme et partage des œuvres musicales entendues à l'occasion d'une prestation en direct et par divers moyens d'écoute, et en discute;
- démontre sa connaissance des contributions apportées par divers compositeurs et musiciens de sa communauté, de sa province, de son pays et d'ailleurs.

5-M-É2 L'élève prend connaissance de divers genres et styles de musique, différentes traditions musicales, et expérimente avec ceux-ci.

L'élève :

- identifie et décrit divers genres et styles musicaux;
- démontre sa compréhension des caractéristiques générales de la musique selon les catégories (p. ex. : contexte culturel, social, historique);
- décrit et compare les qualités de différentes formes d'art (p. ex. : arts visuels, danse, arts dramatiques, arts littéraires, musique) dans des groupes sociaux, culturels ou historiques similaires.

5-M-É3

L'élève démontre sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être de la musique dans la vie des individus et des collectivités.

L'élève :

- démontre sa compréhension des multiples rôles joués par la musique dans la communauté francophone et la société (p. ex. : plaisir, persuasion, critique sociale, création d'ambiance, expérience spirituelle, danse);
- examine et explique ses motivations personnelles en ce qui a trait à la création musicale;
- démontre sa connaissance des significations ou des intentions de la musique en ce qui a trait à son interprétation et son expérience d'écoute;
- démontre son appréciation de la musique comme moyen de découvrir le monde et de comprendre le point de vue des autres;
- démontre qu'il comprend que la musique reflète, influence et façonne les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux, les événements et l'identité des individus et des groupes;
- démontre sa connaissance de l'effet des différents contextes sur les musiciens et leur musique (p. ex. : contextes personnel, social, culturel, géographique/ environnemental, historique);
- adopte des comportements et des attitudes appropriés comme exécutant et membre de l'auditoire dans divers lieux et contextes;
- décrit diverses carrières dans le domaine de la musique.

Réagir (M-R) : L'élève a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage musical et développer son identité et son pouvoir d'agir.

5-M-R1

L'élève manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences musicales.

L'élève :

- prend le temps de bien percevoir les expériences musicales avant de partager ses opinions et de faire un jugement;
- fait des liens personnels avec ses expériences musicales antérieures et d'autres formes d'art;
- exprime ses premières impressions à l'égard de ses expériences musicales (p. ex. : pensées, sentiments, intuitions, associations, questions, histoires, liens avec d'autres disciplines).



5-M-R2 L'élève décrit ses expériences musicales à partir de son écoute et de ses observations.

L'élève :

- identifie par l'écoute les éléments musicaux (rythme, mélodie, harmonie, forme, timbre, tempo, nuance);
- utilise la terminologie musicale pour décrire et observer;
- considère différentes observations au sujet d'œuvres et d'expériences musicales et établit une compréhension commune.

5-M-R3 L'élève analyse et interprète ses expériences musicales.

L'élève :

- analyse comment les éléments musicaux sont utilisés et organisés à des fins créatives et artistiques;
- partage et justifie ses propres interprétations de sa musique et de celle des autres;
- examine d'autres interprétations pour comprendre différentes perspectives et éclairer la réflexion au sujet de la musique;
- coconstruit des critères à des fins d'évaluation et d'analyse.

5-M-R4 L'élève donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences musicales.

L'élève :

- justifie ses préférences, ses interprétations, ses décisions et ses évaluations musicales;
- reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes opinions, préférences, interprétations et évaluations musicales;
- fait des jugements et des choix éclairés pour décider, agir et évaluer;
- identifie des façons dont la musique forge l'identité personnelle, culturelle et artistique.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude

Des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/immersion/arts/musique/ressources/5e_annee.html pour voir les ressources.